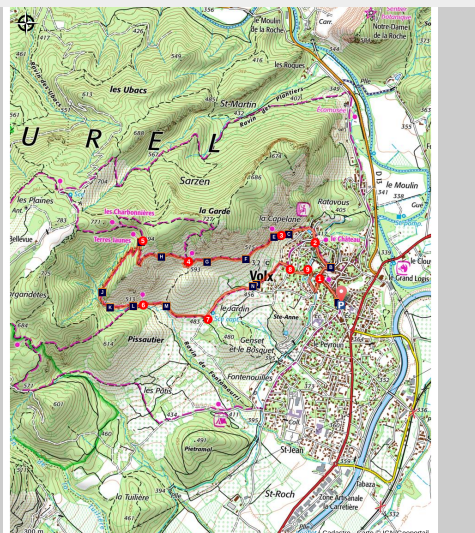


VOLX - Sentier de Fontamaurri

Volx



Sentier de Fontamaurri (©Lilian Car - PNR Luberon)



*Une courte mais jolie randonnée pour
découvrir comment l'eau a façonné les
paysages volxiens...*

« La géologie est partout mais le thème de l'eau s'impose aussi sur cet itinéraire ! Certes on ne chemine pas sur les rives de la Durance, mais on peut y ressentir la force de l'eau, l'empreinte de sa présence, ses excès et son absence aussi. Source de vie, l'eau s'avère sculptrice de toute forme, organisatrice scrupuleuse d'un spectacle total. Lumière, couleurs, odeurs, formes, sons, s'offrent ici à notre contemplation ! » Lilian Car, chargé de mission forêts et Natura 2000 au PNR Luberon.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 1 h 50

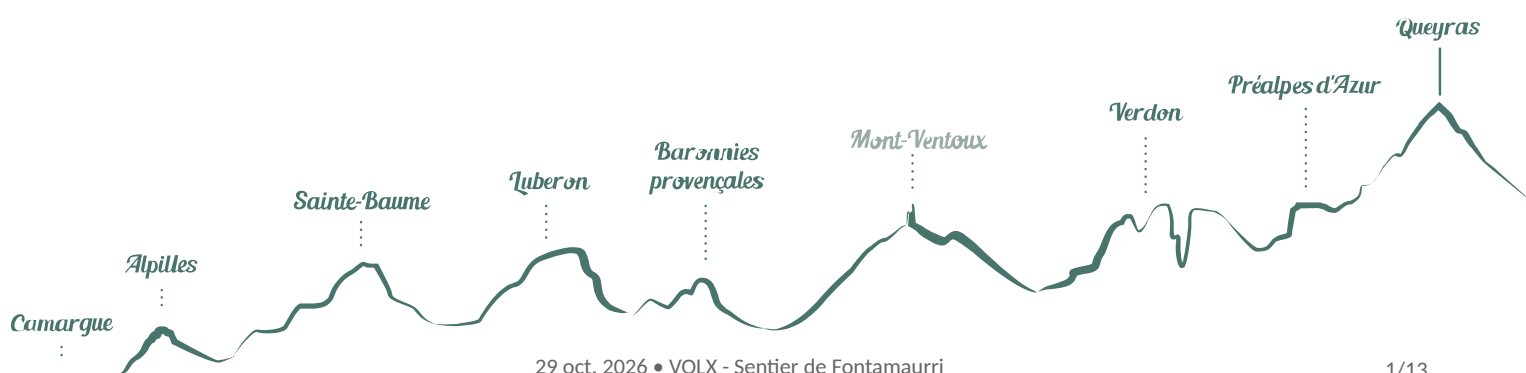
Longueur : 5.6 km

Dénivelé positif : 314 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Eaux et rivières, Faune, Flore,
Géologie



Itinéraire

Départ : Place des Félibres (devant la Mairie), Volx

Arrivée : Place des Félibres (devant la Mairie), Volx

Balisage :  Non balisé  PR

Dos au parking et la place des Félibres, partir à droite et remonter la Rue des congés payés (PR). Poursuivre tout droit Rue Maréchal Foch.

1- Au lavoir de la Basse Fontaine, virer à droite et poursuivre la Rue Maréchal Foch. Monter, franchir une épingle et faire ainsi le tour de l'église Sainte-Victoire. Continuer de s'élever, tout droit Rue du Greffe puis longer les remparts de l'ancien Château de Volx. Au croisement de la Rue du Château, poursuivre tout droit (PR).

2- Au carrefour "Le Château", prendre légèrement à droite la Rue Pierre et Marie Curie (direction site d'escalade). Grimper encore, franchir un virage à gauche et 20 m plus loin, bifurquer à droite et gravir la Montée de la Capellanne (direction site escalade). Dépasser le sentier qui part à droite vers le pied des premiers secteurs d'escalade, et atteindre un peu plus haut la placette de retournement du château d'eau (PR).

3- Monter les escaliers, laisser partir à droite le sentier qui mène à la grotte de la Capellanne et aux autres secteurs d'escalade, et commencer l'ascension du sentier à flanc de colline, dénommé "Chemin de Bellevue" (PR). 100 m plus haut, filer tout droit et continuer de monter. 620 m plus haut, ne pas s'engager sur le sentier qui plonge à gauche, mais filer droit et franchir 4 épingles successives (PR).

4- Au carrefour "la Garde", virer à gauche et s'élever en travers du versant (PR). Gagner un replat puis 120 m plus loin, franchir un long virage droite et progresser de l'autre côté de l'épaule.

5- Au carrefour "Terres jaunes", ne pas poursuivre la montée mais virer à gauche et plonger dans la grande combe des Margaridètes (PR). Passer plusieurs épingles bien marquées et poursuivre la descente. En contre-bas, rebasculer l'épaule, filer sur le sentier qui surplombe le ravin de Fontamaurri et descendre encore mais plus tranquillement sur 250 m.

6- Au carrefour "Ravin de Fontamaurri", continuer tout droit en aplomb du ravin (PR). 170 m plus bas, au croisement de sentier, filer tout droit et atteindre un croisement en forme de "T".

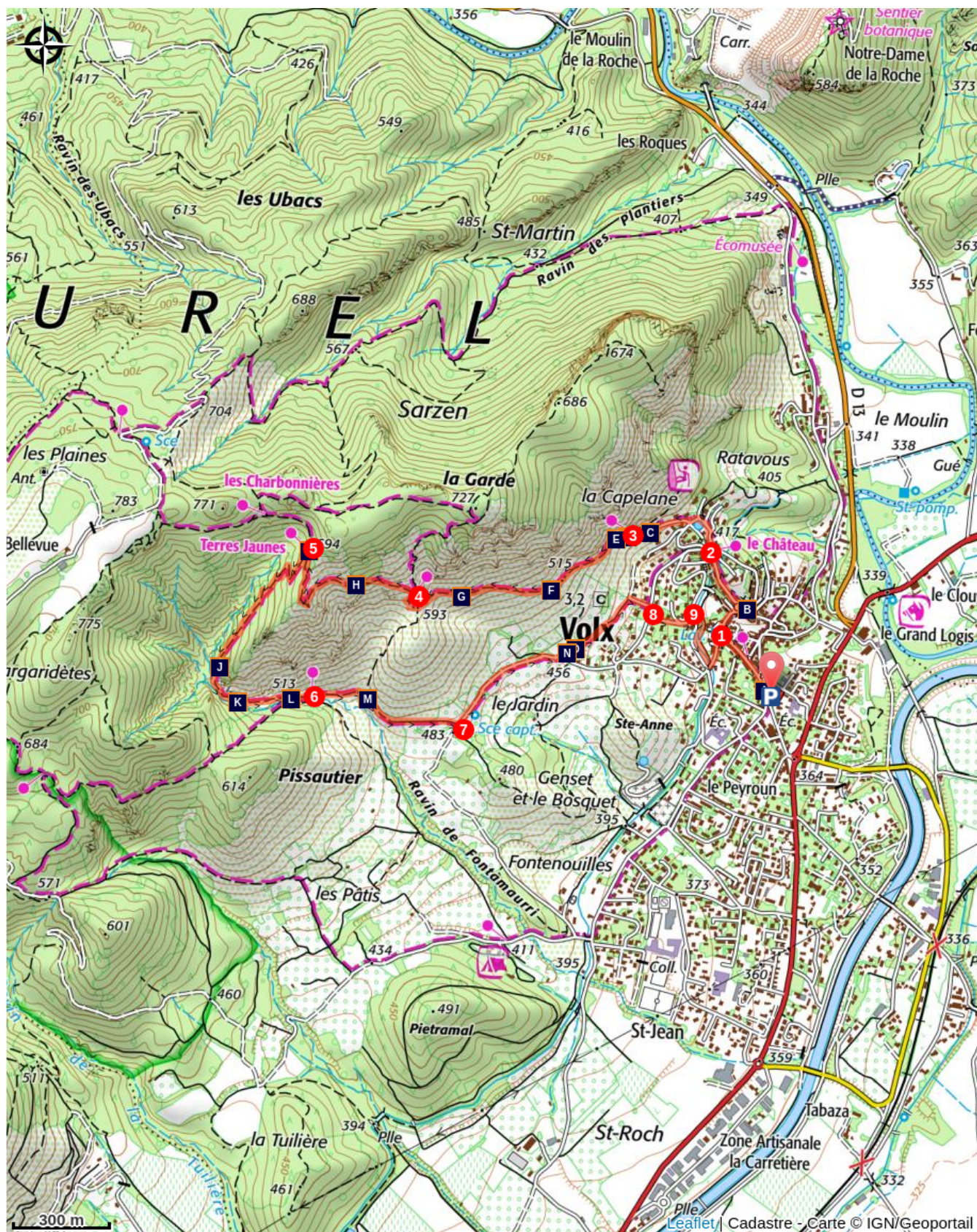
7- Bifurquer à gauche et longer les oliveraies. Gagner le haut de la Rue Paul Verlaine et les premières habitations de Volx, virer à gauche et emprunter le Chemin des Fontaines sur 290 m (PR). Au croisement de chemins goudronné (poteau EDF), bifurquer à droite et dévaler entre les habitations la Montée des Garrigues (PR).

8- Déboucher sur le bd. Jean Jaurès (poteaux EDF), traverser la chaussée et descendre en face le chemin étroit plus ou moins revêtu de la Montée des Garrigues. Atteindre le bas de la Rue Maria Borrelly et descendre encore tout droit sur 40 m (non balisé).

9- Au stop, tourner à droite, emprunter le trottoir sur 10 m puis virer à gauche et par le passage piéton, traverser la Rue Frédéric Mistral (prudence !). Partir légèrement vers la gauche, traverser le canal d'irrigation (passerelle) puis tourner à droite et emprunter le chemin de la "Promenade du canal" sur 190 m. Au premier croisement (transformateur EDF), bifurquer à gauche et descendre la Rue de la Liberté (non balisé).

1- Au lavoir de la Basse Fontaine, tourner à droite et revenir au parking de départ en empruntant de nouveau la Rue Maréchal Foch puis la Rue des congés payés (PR).

Sur votre chemin...



-  Volx, lauréat de l'ABC ! (A)
-  Site d'escalade de Volx (C)

-  Biodiversité en ville (B)
-  Volx, géosite mondial UNESCO (D)



Grotte de la Capellane (E)



La garrigue et ses plantes combattives (G)



Un arboretum naturel (I)



Une érosion spectaculaire (K)



Plumes en herbe (M)



La Mouche de l'olivier (O)



La Durance et ses crues (F)



Chamois de Volx (H)



Les terres jaunes (J)



Fontamaurri : la Mère des Fontaines (L)



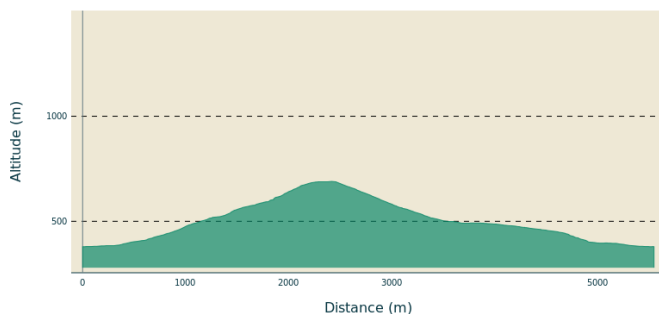
L'olivier, arbre sacré (N)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Entre les points 5 et 6 : descente sur sentier raide et caillouteux, attention aux chevilles !
- Au point 9 : prudence en traversant la chaussée !
- En chemin, j'évite la cueillette des plantes sauvages, je préserve ainsi les espèces réglementairement protégées. J'évite d'écraser les insectes au sol et les laisse vivre et interagir entre micro-habitats.
- ATTENTION ZONE PASTORALE de début juin à fin juillet : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les [bons réflexes à adopter face aux chiens de protection](#) et regarder la [vidéo sur les chiens des moutons](#) sur le Parc naturel régional du Luberon.
- RISQUE INCENDIE : Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#) des Alpes de Haute-Provence.

Profil altimétrique



Altitude min 379 m
Altitude max 690 m

Accès routier

À 9,5 km au nord de Manosque par la D4096.

Parking conseillé

Parking place des Félibres, juste devant la mairie de Volx.

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Durance-Luberon-Verdon

<http://www.durance-luberon-verdon.com>

Sur votre chemin...



Volx, lauréat de l'ABC ! (A)

Niché entre la Durance et ses rochers, Volx, tout comme Lauris, Puget-sur-Durance, Viens et Auribeau, sont les cinq premières communes du territoire du Parc naturel régional du Luberon lauréates de l'appel à projets "Atlas de la biodiversité communale" lancé par l'Office Français de la Biodiversité en 2023. Un atlas de la biodiversité est une démarche qui permet à une collectivité de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel avec la participation des habitants et acteurs locaux. Il recense des milieux et espèces présents sur un territoire donné et permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Crédit photo : ©Mona Espanel - PNR Luberon



Biodiversité en ville (B)

Le bâti traditionnel en pierre est depuis longtemps utilisé par de nombreuses espèces d'oiseaux dont l'Hirondelle de fenêtre. Toitures en tuiles, fissures dans les murs, caves et combles sont autant de microhabitats pour de nombreuses espèces d'oiseaux, de chauves-souris et même de plantes qui arrivent à s'implanter dans le moindre interstice. Dans les espaces verts publics, la végétation spontanée est tolérée, ce qui favorise la présence d'insectes pollinisateurs et de flore locale. Les platanes eux-mêmes servent d'abris au Petit-duc (*Otus scops*), un hibou de la taille d'un merle.

Crédit photo : ©François Grimal



Site d'escalade de Volx (C)

Très connu pour sa grotte et ses voies parmi les plus dures du moment dans les années 80, le site est aujourd'hui une destination pour les grimpeurs de tous niveaux. Situé à 500m d'altitude avec une exposition sud, le site offre une belle variété de secteurs plus ou moins inclinés, avec 100 voies du 4c au 8c sur excellent rocher, très sculpté. Le site naturel d'escalade de Volx est situé en périphérie d'une zone protégée par arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB FR3800532) et par arrêté municipal (2025/287). Dans cette zone protégée, sont interdits toute pratique de l'escalade, descente en rappel, aménagement de voies, pratique de randonnée sur corde et de via ferrata. Ce zonage et partage de l'espace, permettent d'assurer la préservation de nombreuses espèces rares et protégées ; rapaces, chauves-souris et plantes rupicoles (qui pousse naturellement sur le rocher ou dans les fissures des falaises).

Crédit photo : ©DR-Thibault Vergoz



Volx, géosite mondial UNESCO (D)

Le label Géoparc mondial UNESCO distingue des territoires qui protègent, valorisent et font découvrir des sites et paysages géologiques remarquables, en lien étroit avec leurs patrimoines naturels, culturels et leurs habitants. Le Géoparc mondial UNESCO du Luberon s'inscrit dans ce réseau international engagé pour la transmission du patrimoine géologique. Animé et piloté par le Parc naturel régional du Luberon, il réunit de nombreux géosites qui témoignent de l'histoire de la Terre, structurent les paysages et illustrent les liens entre géodiversité, biodiversité et activités humaines. Le Conservatoire des terrasses de culture de Goult fait partie de la [soixantaine de géosites](#) identifiés sur le territoire du Géoparc du Luberon, animé et piloté par le PNR Luberon.

Crédit photo : ©Stéphane Legal - PNR Luberon



Grotte de la Capellane (E)

Longtemps considérée comme du calcaire massif, cette falaise est en fait une "brèche", c'est-à-dire un amalgame de gros blocs cimentés. C'est l'érosion qui, en patinant l'ensemble, a donné cet aspect très homogène à la roche. La grotte de la Capellane, située à sa base, trouve ses origines dans un mécanisme qui associe l'eau et la température. L'eau circule dans les fissures de la roche pour s'accumuler au pied de la falaise. En gelant, elle se dilate et fait éclater la roche, sculptant ces cavités.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



La Durance et ses crues (F)

Rare en Provence, cette ressource en eau est convoitée et exploitée depuis des siècles. Aujourd'hui, la Durance est une rivière aménagée et largement utilisée par les hommes : elle irrigue les cultures, fournit de l'électricité ou de l'eau potable aux populations. Malgré tout, la Durance est toujours vivante et constitue un espace écologique d'une grande richesse écologique. Mais si les aménagements ont permis d'assagir les petites et moyennes crues, la menace des grandes crues est à prendre au sérieux, comme en témoignait Jean Giono dans *Provence Perdue* : "En 1907, la Durance déborda. [...] Sur plus de quatre kilomètres de large, l'eau couvrait notre plaine."

Crédit photo : ©Sophie Drouin



La garrigue et ses plantes combattives (G)

La garrigue est un milieu caractérisé par sa sécheresse. La nature a donc dû se montrer inventive, et doter les végétaux de moyens spécifiques pour survivre. Pour limiter les pertes d'eau, les genévriers (*Juniperus*) et le chêne kermès (*Quercus coccifera*) ont des feuilles réduites. Le Fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*) et l'asperge sauvage (*Asparagus acutifolius*) n'ont carrément plus de feuilles, la photosynthèse est assurée par des rameaux verts. Le Romarin (*Rosmarinus officinalis*) porte ses feuilles enroulées, l'Immortelle (*Helichrysum italicum*) est duveteuse et les Orpins (*Sedum*), plantes grasses, accumulent des réserves d'eau dans leurs feuilles.

Crédit photo : ©DR-Augustin Soulard



Chamois de Volx (H)

Le Chamois (*Rupicapra rupicapra*) est un ongulé se distinguant par une robe châtain, une tête blanche et un masque noir sur les yeux. Symbole des Alpes, le chamois, disparu de la Provence durant le dernier siècle, a fait son retour dans les années 80. Sur le massif de Volx, il profite des nombreuses parois et falaises calcaires mais également des vallons et versants exposés au nord pour trouver, en été, des milieux plus frais et humides. En hiver, il est courant de voir des groupes de plusieurs individus sur les crêtes de Volx, les éboulis ou sur le versant sud dans les garrigues de chêne kermès.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Un arboretum naturel (I)

À la faveur d'un sol marneux, d'une exposition nord-ouest et du relief encaissé de la grande combe des Margaridètes, une flore arborée très variée s'exprime. L'eau dans toutes ses formes est l'élément déterminant de la répartition des espèces forestières. Le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) et le Chêne vert (*Quercus ilex* L.), plus frugaux en eau, colonisent les versants sud. À l'inverse, dans les fonds de vallon et sur les versants nord, on retrouve des espèces qui ont besoin d'une certaine humidité, comme le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), l'Alisier blanc (*Sorbus aria*) et le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*).

Crédit photo : ©Lilian Car - PNR Luberon



Les terres jaunes (J)

Tranchant avec les rochers calcaires gris blanc des crêtes de Volx, les [terres jaunes](#) du secteur de la combe des Margaridètes forment un relief particulier, témoignant de l'action de l'eau. Celle-ci, après avoir incisé le calcaire dur, a atteint les couches plus anciennes de marnes (datant du Crétacé inférieur entre 132 et 125 millions d'années). Cette roche bien plus tendre et friable, est colorée par la présence d'argile. L'érosion par ruissellement a créé de multiples ravines. Ce relief instable rend la colonisation végétale plus difficile et donne à voir un paysage minéral caractéristique.

Crédit photo : ©Lilian Car - PNR Luberon



Une érosion spectaculaire (K)

Chaque goutte de pluie qui tombe participe à ce lent et puissant travail. Sur des terrains durs comme la crête de Bellevue ou les rochers de la Capellane, cela passe inaperçu aux yeux de l'humain. Sur des roches tendres, comme dans le ravin de Fontamaurri, le ravinement est intense, presque palpable. Les reliefs qui dominent Volx étaient en forme de voûte (structure anticlinale) avec des flancs en calcaires très durs et un centre en calcaire marneux friable. C'est ce dernier qui a été creusé, façonnant le paysage actuel.

Crédit photo : ©Lilian Car - PNR Luberon



Fontamaurri : la Mère des Fontaines (L)

La source de Fontamaurri, la mère des fontaines en provençal, assurait seule, autrefois, l'alimentation de Volx en eau, d'abord par un aqueduc en terre cuite, puis par une conduite souterraine construite en 1730. Deux regards bâtis en 1930 témoignent de la réfection de celle-ci : ils permettaient l'aération et le désablage, ainsi que la mesure des eaux de la source. Cette dernière fut abandonnée en 1967 et remplacée par une station de pompage.

Crédit photo : ©Jean-Bernard Letemple



Plumes en herbe (M)

Le paysage agricole Volxien est constitué de trois ensembles distincts : les oliveraies entre Pâtis et Piétramal, les vergers fruitiers et vignobles depuis Piétramal et jusqu'au Canal de Manosque et enfin des champs de céréales et d'oléagineux au sud du canal. Les vergers, émaillés de haies et de champs en friche, sont les paysages les plus accueillants pour les oiseaux insectivores. On y trouve le Cochevis huppé (*Galerida cristata*) et la Huppe fasciée (*Upupa epops*). Entre les grands champs, les passereaux, comme la Bergeronnette grise (*Motacilla alba*) et le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), trouvent refuge dans les talus et les bords de forêt.

Crédit photo : ©Lilian Car - PNR Luberon



L'olivier, arbre sacré (N)

Introduit en Provence par les Grecs il y a 2500 ans, l'olivier, arbre quasi immortel, est typique des paysages méditerranéens. Autour de Manosque, dans les oliveraies, ou olivettes (terme local), se trouvent des arbres de plusieurs siècles qui ont survécu aux froids extrêmes, comme celui de l'hiver 1956. Ici, la variété d'olives la plus commune est l'aglandau. Elle donne une huile d'excellente qualité d'un vert profond, produite dans les moulins locaux.

Crédit photo : ©Jean-Bernard Letemple



La Mouche de l'olivier (O)

Cette petite mouche à l'abdomen orangé peut détruire une grande partie des récoltes d'olives. La femelle pond sous la peau du fruit un œuf unique. Après éclosion, le ver creuse une galerie dans la pulpe de l'olive, qui devient noire et tombe. La Mouche de l'olive vit de 2 à 6 mois, et jusqu'à cinq générations peuvent se succéder au cours de l'été, de juin à novembre. Elle pond davantage quand il fait chaud, mais s'accommode mal des températures supérieures à 35°C et inférieures à 10°C. Les bouteilles pendues dans les arbres sont des pièges à mouches.

Crédit photo : ©DR_France-Olive-PNRL



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

